



24 février 2015

Communiqué de presse

Message du Conseil fédéral au sujet du Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA)

La Communauté d'intérêts pour les transports publics (CITraP Suisse) considère que la solution d'un fonds pour le financement sûr et à long terme des infrastructures de transport est fondamentalement judicieuse. Toutefois, FORTA comprend trois inconvénients majeurs:

1. L'extension des autoroutes reçoit un poids trop important, ce qui entraîne davantage de trafic et davantage d'engorgements dans les agglomérations. En revanche, FORTA ne donne pas assez d'importance aux programmes d'agglomération. Les problèmes de bouchons dans les agglomérations s'accroissent. Les programmes d'agglomération doivent avoir une plus haute priorité dans FORTA. Ils ne doivent pas être étendus dans la durée et doivent recevoir un financement annuel d'au moins 400 millions de francs. Les transports publics peuvent contribuer de manière essentielle à résoudre les problèmes.
2. Les recettes manquantes provenant de l'impôt sur les véhicules automobiles, d'un montant de 400 millions de francs, dans la caisse générale de la Confédération, conduisent à des programmes d'économies. Les transports publics en seront affectés et connaîtront des réductions d'offre et des augmentations de tarifs. De ce fait la CITraP refuse le versement intégral de l'impôt sur les véhicules automobiles dans FORTA.
3. Un 2ème tube routier au Gothard, qui figure dans la rubrique "Adaptation", engloutit au total, pour la construction et l'entretien, trois milliards de francs de plus qu'un assainissement raisonnable avec un chargement performant des automobiles et camions sur le rail. Ce montant manque ensuite pour les projets d'agglomération. La CITraP rejette un 2ème tube routier au Gothard de manière décisive.

Pour renseignements :

Mme Bea Heim, Conseillère nationale. Présidente de la CITraP

4656 Starrkirch-Wil

Téléphone fixe: 062 295 23 14

Téléphone mobile: 079 790 52 03